



RÉÉDITION DE LA CONSIGNE DE SÉCURITÉ DU 23 MARS 2016

(= mesures de sécurité permanentes valables pour Villeneuve/Lot)

Chers Parents,

Il y a quelques semaines, nous vous rappelons les principales dispositions de sécurité prises dans l'établissement dans le cadre de l'application du plan VIGIPIRATE :

- entrée des élèves du 2d degré (6èmes à Terminales) et parents pour l'Administration par le Chemin de Velours
- entrée pour le 1^{er} degré (dépose et reprise des enfants) par la Rue Mozart.

Nous observons depuis quelques temps des « stationnements » d'élèves du collège et du lycée aux abords de l'établissement, ce qui les met forcément en danger (attroupements sur la voie publique, jeux dangereux, interpellations et sollicitations extérieures...).

La règle en la matière est simple :

- **quand j'arrive à l'établissement, je rentre dans la cour**
- **quand je sors de l'établissement, c'est pour rentrer chez moi. L'attente d'un parent ou des moyens de transport en commun peut se faire dans la cour. Je peux aussi rester en étude pour travailler, ce qui ne serait pas du temps perdu.**

Les professeurs et éducateurs ont reçu des consignes strictes et ils sanctionneront les élèves ne respectant pas ces règles simples.

Vous aurez compris, Chers Parents, qu'il en va de la sécurité de nos jeunes, et nous vous remercions de l'aide que vous nous apporterez en la matière.

Veuillez croire, Chers Parents, en notre entier dévouement.

Mme VIGNES,

Chef d'Etablissement 1^{er} degré

M. JOLIVET,

Chef d'Etablissement 2d degré